

DOLPHIN INTÉGRATION FAIT LE POINT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET LA MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FÉVRIER

Grenoble, le 11 janvier 2018.

Le présent communiqué explicite les perspectives de la continuité d'exploitation au vu de la rapidité des initiatives et de la diversité des informations publiées.

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Nos commissaires aux comptes, dans leur rapport spécial d'alerte publié sur le site Toile de la société (www.dolphin-integration.com), ont poursuivi leur procédure d'alerte le 19 décembre 2017 en concluant sur "la complexité et la gravité de la situation de nature à mettre en cause la continuité de l'exploitation".

Date de l'assemblée générale mixte

Nous avons invité l'assemblée générale des actionnaires en date du 8 février en vue d'examiner les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Christian Dupont ;
- procédure d'alerte déclenchée par nos commissaires aux comptes : explications relatives à la continuité d'exploitation ;
- présentation de la marche des affaires depuis l'arrêté des comptes semestriels en date du 19 décembre 2017
- délégation de compétence au Conseil en vue de réaliser des augmentations de capital.

Les documents nécessaires ont été publiés dans les délais requis sur le site Toile de la société : www.dolphin-integration.com à la rubrique "Shareholders Information" et dans la sous-rubrique "General Assembly".

Exposé de la situation financière de la société

Le chiffre d'affaires semestriel est en hausse de +2 M€ à 8,7 M€, soit +29% par rapport à la même période l'an passé (et +3% par rapport au second semestre 2017), avec :

- une croissance de +100% des livraisons des activités de conception d'ASIC/SoC (circuits intégrés) à 5,1 M€
- une baisse de 24% des livraisons des activités de conception de produits dits «Silicon IPs» à 2.9 M€ du fait de transferts de ressources
- une hausse 124% des projets aidés dans le cadre de programmes collaboratifs à 0,7 M€, grâce notamment à un nouveau programme lancé dans la filiale en Israël.

Comme annoncé dans ses précédents communiqués, Dolphin Integration connaît ainsi une accélération du développement de son activité d'intégration de circuits à la demande, pour des besoins industriels comme pour ses clients dans les domaines militaire et aéronautique. Les retombées sur les ventes de composants réels sont attendues progressivement sur les 3 années à venir.

Le résultat net est en hausse de +1,7 M€ à -0,2 M€ sur ce premier semestre, par rapport à la même période l'an passé (-0,8 M€ par rapport au second semestre 2017) et le résultat d'exploitation s'élève à -0,6 M€, contre respectivement -2,5 M€ et +0,4 M€ aux premier et second semestres l'an dernier.

La marge brute d'autofinancement poursuit son redressement à +0,3 M€, contre respectivement -1 M€ et +0,8 M€ aux premier et second semestres l'an dernier. Les excessives fluctuations trimestrielles du chiffre d'affaires trahissent seulement que l'entreprise n'a pas encore atteint sa "taille critique".

Activité

L'amélioration de la situation est effective, mais la trésorerie n'a pas suivi à cause du retard de certaines prises de commande. Postérieurement à la clôture au 30 septembre, la trésorerie s'est donc dégradée du fait des dettes antérieures, ce qui a conduit la société à solliciter de la Commission des Chefs de Services Financiers (CCSF) un moratoire de ses dettes sociales et fiscales à hauteur de 1,8 M€. Ce moratoire lui a été accordé le 11 décembre 2017, pour un étalement sur 18 mois à compter de décembre 2017.

Ainsi, à la date de l'arrêté des comptes semestriels le 19 décembre 2017 qui a été effectuée en l'absence des commissaires aux comptes pour cause de santé, les retards d'échéance des dettes fournisseurs et des dettes fiscales et sociales s'élevaient respectivement à 0,8 M€ et 2,6 M€ (contre 1,5 M€ et 1,8 M€ respectivement, à la date d'arrêté des comptes annuels clos le 31 mars 2017). Au niveau des dettes fiscales et sociales, 2,2 M€ concernaient des moratoires accordés et en cours, en particulier celui accordé par la CCSF le 11 décembre 2017.

C'est dans ce contexte relaté dans leur rapport spécial d'alerte publié sur le site Toile de la société (www.dolphin-integration.com), nos commissaires aux comptes ont poursuivi leur procédure d'alerte ce même jour du 19 décembre 2017 en concluant sur "la complexité et la gravité de la situation de nature à mettre en cause la continuité de l'exploitation".

En réponse à celle-ci, la société a convoqué son assemblée générale le 8 février 2018 afin de délibérer sur les faits exposés ci-dessus et dans leur rapport. La convocation et les projets de résolution sont également publiés sur le site Toile de la société.

Car le fait nouveau attendu depuis le conseil du 19 décembre sous la forme d'un versement d'acompte sur commande a rétabli la situation de trésorerie rendant caduque la gravité du rapport d'alerte.

Risque de liquidité à date et solutions

La capacité de la Société à résorber ses retards d'échéance et poursuivre son activité repose sur :

- la réalisation en cours du budget pour l'exercice actuel FY-18 avec un redressement de la profitabilité et à très court terme la sécurisation des commandes de quelques clients historiques du groupe permettant l'encaissement rapide d'acomptes et de paiements sur factures,
- la poursuite du renforcement de son potentiel marketing et commercial avec les arrivées de nouveaux managers depuis quelques mois,

- la capacité à maintenir ses sources de financement existantes et à gérer ses encaissements (notamment acomptes et préfinancement CIR pour 0,8 M€ le 1er février) et ses décaissements prévus, permettant faire face aux évolutions mensuelles de trésorerie jusqu'au retour d'une situation de trésorerie excédentaire pérenne,
- la mise en œuvre de solutions à moyen terme de renforcement de ses fonds propres pour financer sa croissance dès la prochaine année fiscale, dans le contexte du soutien des activités souveraines.

Pour préparer une première étape de levée de fonds, la société a convoqué une assemblée Générale le 19 octobre 2017 qui a autorisé l'émission d'obligations convertibles pour accompagner le redressement de l'entreprise en lui apportant les moyens nécessaires à sa croissance. La société prévoit de compléter cette première étape en soumettant à titre extraordinaire lors de la prochaine assemblée générale les résolutions visant à déléguer au conseil d'administration la faculté d'augmenter le capital de la Société.

Prévisions

Concernant les prévisions de l'exercice F-18 en cours (exercice de 12 mois à clore au 31 mars 2018), le portefeuille de commandes déjà prises à la date d'arrêté des comptes représente 79 % du chiffre d'affaires budgété (75% l'an passé à la même période), et en particulier 100% du chiffre d'affaires budgété sur nos activités d'intégration et fourniture d'ASICs, où le cycle de vente est le plus long.

En vue de l'atteinte du budget, la priorité de la Société reste la réalisation d'un plan d'amélioration de rentabilité, conformément au plan d'affaires pour la croissance.

Gouvernance

Pour mener cette transition à bien, la société rappelle qu'elle a sur l'exercice profondément renouvelé son conseil d'administration avant l'été, avec l'entrée de représentants de l'industrie de son écosystème (Gorgy Timing, Soitec et MBDA). La société a également effectué le recrutement du nouveau directeur général, qui peut rejoindre l'équipe de direction actuelle et être rapidement opérationnel pour réaliser son plan de croissance, dès lors qu'il sera élu administrateur par l'assemblée générale du 8 février 2018.

Pour le conseil d'administration, le président



A propos de Dolphin Integration

Créée en 1985, la société est un leader technologique reconnu mondialement dans l'industrie de la conception en microélectronique pour les produits à faible consommation.

Elle capitalise 30 années de R&D, protégée par une vingtaine de brevets et par des solutions de CAO propriétaires, pour commercialiser de nouveaux produits, en standard ou à la demande, à la fois pour des applications grand public et pour les secteurs de l'industrie et de l'aéronautique.

Elle est implantée à Meylan dans la région grenobloise, à Laval au Québec et à Netanya en Israël. Elle compte environ 190 collaborateurs, dont 160 ingénieurs et scientifiques : www.dolphin.fr

La société confirme respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME, précisés par le décret



d'application en date du 4 mars 2014 (n°2014-283).

Listée sur Alternext depuis 2007, maintenant EURONEXT GROWTH.

Code ISIN : FR0004022754/ ALDOL – Bloomberg : ALDOL FP – Reuters : ALDOL.PA - ICB 9576. Semiconductors.

Contacts :

Michel DEPEYROT, Président – myd@dolphin.fr

Amaury DADA, INVEST SECURITIES – Listing Sponsor – adada@invest-securities.com